



La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), basée à Lomé, en République Togolaise, recherche des candidats qualifiés, citoyens de la Communauté, pour pourvoir le poste ci-après dans la catégorie professionnelle.

Poste	Principales fonctions et responsabilités	Qualifications, expérience et compétences requises
<p>Spécialiste de l'évaluation des projets d'infrastructure</p> <p>(Grade P3)</p>	<p><u>Description du poste</u></p> <p>Sous la supervision du Directeur des opérations du secteur public, le Spécialiste de l'évaluation des projets d'infrastructure contribuera à la mise en œuvre de la politique de la BIDC en matière de financement des projets d'infrastructure à travers, entre autres, la préparation, l'évaluation et la supervision des projets dans le secteur, l'appui-conseil aux pays membres et le dialogue sectoriel avec les pays.</p> <p><u>Tâches</u></p> <p><u>Tâche 1 : Jouer un rôle clé dans l'élaboration de politiques et de stratégies pour le secteur des infrastructures de la Banque</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à l'élaboration et à la révision des politiques et des stratégies nationales de la Banque dans le secteur des infrastructures, en collaboration avec les agences gouvernementales, les partenaires au développement et les autres parties prenantes concernées ;• Réaliser des travaux analytiques et sectoriels pour orienter et soutenir la participation en aval de la Banque à la conception de projets dans le secteur des infrastructures ; et	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur dans le domaine des infrastructures (infrastructures de transport, énergie, eau, assainissement, infrastructures rurales) ou de tout autre diplôme équivalent ;• Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans le secteur des infrastructures et une capacité avérée à travailler sur les aspects politiques, institutionnels et financiers des projets d'infrastructures routières, de transport, de construction et d'entretien, d'énergie, d'eau et d'assainissement, puis une expérience avérée en matière de gestion et de passation de marchés, de planification et de programmation des travaux d'investissement et d'entretien ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les gouvernements sur les questions relatives aux réformes politiques et institutionnelles dans le secteur des infrastructures, en particulier dans les domaines de la planification et de la programmation, du développement et de la gestion/maintenance des actifs. <p>Tâche 2 : Diriger les activités d'élaboration et d'évaluation de projets dans le secteur des infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils techniques sur les projets dans le secteur des infrastructures (transports, routes, énergie, eau et assainissement) ; • Identifier les projets susceptibles d'être financés dans le secteur des infrastructures et préparer les documents de projet conformément aux procédures de gestion du cycle des projets de la Banque, en évaluant les aspects techniques et les risques ; • Conseiller les pays membres sur la préparation, l'organisation et l'exécution des études de faisabilité et les aider à rédiger les termes de référence ; examiner les rapports d'avancement des études ; sélectionner les éléments qui composeront le projet final ; examiner et superviser le travail des consultants engagés par les emprunteurs pour les projets/études ; et • Diriger la préparation et l'évaluation de projets d'infrastructure impliquant une planification globale des ressources et une évaluation technique des différentes manières de concevoir les projets afin d'apporter une contribution optimale aux objectifs de développement ; préparer et traiter les rapports d'évaluation, y compris les évaluations détaillées des aspects techniques, de la faisabilité économique et financière, des garanties 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une expérience solide et avérée acquise au sein d'institutions de financement du développement ou d'organisations similaires dans l'identification, la préparation, l'évaluation et la supervision de projets d'infrastructure du secteur public ; • Avoir une connaissance approfondie et expérience de la conception de politiques sectorielles, y compris l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ; • Avoir une capacité à identifier et à évaluer les questions politiques sensibles et à échanger activement avec les gouvernements et/ou d'autres parties prenantes pour élaborer des solutions ; • Avoir une forte capacité à diriger des activités d'analyse et de conseil, y compris des études économiques et sectorielles, l'assistance technique et la formation, ainsi que la diffusion des meilleures pratiques dans les pays clients ; • Avoir une capacité à diriger une équipe de spécialistes et à mener les projets à bien, souvent en
--	--	---

environnementales et sociales, des questions fiduciaires et des dispositions institutionnelles.

Tâche 3 : Superviser la mise en œuvre des projets d'infrastructure

- Superviser les projets ; jouer un rôle clé dans le suivi de l'avancement des projets ; suivre les activités de passation des marchés de biens, de travaux et de services conformément aux règles de la Banque ; examiner les offres des emprunteurs, y compris les listes d'appels d'offres, les dossiers d'appel d'offres, les rapports d'évaluation des offres, les recommandations d'attribution et les documents contractuels ; examiner et analyser les données soumises par l'emprunteur ; vérifier et approuver les contrats en vue du décaissement des fonds ;
- Effectuer des missions d'examen à mi-parcours des projets, des missions d'examen des portefeuilles sectoriels et des missions d'examen des portefeuilles nationaux puis préparer les rapports correspondants ;
- Diriger les missions pour préparer les rapports d'achèvement du projet ; conseiller la Banque sur les enseignements tirés du projet qui guideront les interventions futures dans le secteur et dans les pays concernés ; et
- Gérer les responsabilités fiduciaires, y compris la passation des marchés, et veiller au respect des directives de la Banque et des dispositions de l'accord de prêt.

Tâche 4 : Contribuer à la diffusion des meilleures pratiques dans le domaine des infrastructures

- Créer et gérer une base de connaissances sur le secteur des infrastructures, en s'informant des derniers développements

collaboration avec d'autres partenaires ;

- Avoir une compétence en matière de consultation et de conseil ;
- Avoir une capacité à communiquer efficacement (oralement et par écrit) en français ou en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue ; et
- Maîtriser les logiciels standards de la Banque (Word, Excel, Access, PowerPoint).

	<p>dans le domaine et des questions relatives à la politique et à la planification, au développement institutionnel, à la conception et à la construction, au financement, à l'exploitation et à l'entretien, et à la réglementation ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un appui aux chefs des agences de mise en œuvre, en termes de conseils et d'expertise sur les différentes questions et priorités dans le secteur des infrastructures, les aspects techniques des projets et les règles de procédure de la Banque, en particulier en ce qui concerne la passation des marchés de biens et de services et les décaissements. 	
--	--	--

❖ **AUTRES EXIGENCES**

- Être ressortissant de l'un des États membres de la CEDEAO ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Access et Power Point) ;
- Parler couramment le français ou l'anglais ou le portugais, et avoir une bonne maîtrise de l'une des deux autres langues.

❖ **LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :**

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Des copies des diplômes académiques et certificats professionnels ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Une copie de l'acte de naissance.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature au plus tard le 15 novembre 2024, par courriel à l'adresse: recrutbidc@bidc-ebid.org, portant en objet la mention « **PROGRAMME 2 DE RECRUTEMENT 2024 - SPÉCIALISTE DE L'ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE** ».

N.B. : Seuls les candidats présélectionnés seront invités à un entretien. La BIDC se réserve le droit de retirer la vacance de poste notifiée ou de proposer un poste à un grade inférieur. Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.